

DIALECTOLOGIE ET MORPHO-PHONOLOGIE

Jean-Philippe DALBÉRA
Université de Nice-Sophia Antipolis

LABURPENEA

Hitzaldi hau, jarraian azaltzen diren bi argudioak azaltzeko une egokia izan liteke: a) Diakroniaren ikuspegitik, espazioaren berreraikuntza eta analisiaren arteko harremana. Sistema, fonologikoa nahiz morfologikoa izan, espazioan gertatzen diren aldaketak argi azaltzen ditu dialekto-multzo batek egoera orekatua lortzeko egiten dituen ahaleginak (batzuetan huts egiten dutenak); badira "tarteko" fase batzuk edo aldaketaren bidez atzeman daitezkeen aldakuntza fonetikoaren artikulazioak; era berean, bada aldaketak atzematen uzten dituen aldaketa morfologikoen "logika" ere. b) Sinkroniaren ikuspegitik, ezarritako deskribapen ereduak. Fonologia eta morfologiaren arteko elkar erlazioen eta dialekto multzo baten barruko sistema morfologikoen orekatze moduen azterketak, gramatika deskribapenerako eredu orokorrak beste bide batetik osatzea gomendatzen du, batez ere mailen autonomian.

SUMMARY

This paper may be the occasion to develop and illustrate the following two arguments: a) According to a diachronic approach, the relationships between reconstruction and spatial analysis. Whether this involves a phonological or morphological system, variations in space often illustrate the attempt (sometimes aborted) of a dialectal group to reach a state of equilibrium: thus variations in space allow the "intermediary" stages or articulations of phonetic changes to be understood; in the same way it also allows a comprehension of the "logic" of morphological mutations. b) According to a synchronic approach, the descriptive models used. The study of the interrelationships between phonology and morphology and the modes of stabilisation of morphological systems within a dialectal group suggests a certain orientation (especially an autonomy of levels) in the preparation of general models of grammatical description.

Toute étude dialectologique met le chercheur en prise directe avec la variation linguistique dans ses trois dimensions fondamentales, spatiale, temporelle et sociale et l'amène à tenter de clarifier les rapports entre les perspectives ouvertes par chacune d'entre elles. Ce qui ne manque pas de soulever de multiples problèmes.

Nous nous sommes proposé, dans le cadre de cet exposé, d'explorer simplement deux d'entre eux. D'une part, la relation entre variation spatiale et variation temporelle: dans quelle mesure et selon quelles modalités ces deux variations s'éclairent-elles l'une l'autre? D'autre part, l'incidence des exigences de l'analyse dialectologique sur le modèle de description utilisé: peut-on traiter successivement les parlers d'une aire dialectale comme autant de systèmes particuliers; n'y a-t-il pas des problèmes de commensurabilité ou même, au delà, de pouvoir explicatif des analyses proposées? Comme l'indique notre titre, c'est le champ des phénomènes morphologiques et phonologiques et de leurs interrelations que nous avons choisi comme support de la discussion pour l'un et l'autre de ces points.

Tout commence, bien souvent, en dialectologie par des monographies. «Il faudrait, écrivait Gaston Paris en 1888, que chaque commune d'un côté, chaque son, chaque forme, chaque mot de l'autre, eût sa monographie, purement descriptive, faite de première main et tracée avec toute la rigueur d'observation qu'exigent les sciences naturelles»¹. On ne saurait que souscrire à un tel propos, même si cette manière de paramétrer la variation nous apparaît aujourd'hui un peu simpliste; mais, en même temps, on se doit de garder à l'esprit –et cette conscience est d'autant plus importante que l'on se trouve dans des aires linguistiques où beaucoup reste à faire, où bien des monographies restent à élaborer– les raisons qui fondent cette pétition et les précautions qu'elle impose. En d'autres termes, le parti que l'on peut tirer de la confrontation des faits disséminés dans l'espace –pourquoi décrire?– doit rester explicite et les instruments de description que l'on se donne –comment décrire?– doivent servir le projet dans sa globalité.

Pourquoi enregistrer et analyser la variation linguistique dans l'espace? A quoi sert la géolinguistique? Des réponses à cette question à la fois globales, précises et circonstanciées, tenant compte des échelles diverses auxquelles le travail s'effectue, ont été apportées ou vont être apportées au cours de ce colloque par les responsables des grands chantiers en cours, qu'il s'agisse, par exemple, de l'*Atlas Linguarum Europae*, de l'*Atlas Roman* ou des Atlas Régionaux; pour notre part, nous restreignons délibérément le champ de l'investigation: pourquoi, à l'intérieur d'une aire dialectale, multiplier les enquêtes et les descriptions? Qu'attendre de leur confrontation?

A l'origine, on le sait bien, on espérait grâce à l'étude des patois obtenir confirmation des thèses néogrammatiques sur le déterminisme des lois pho-

1. PARIS G., Les parlers de France, *Revue des patois gallo-romans*, 1888, p. 168.

nétiques. Après le constat d'échec, on a, avec Gilliéron, tenté de gommer l'entité *patois* pour ne travailler qu'avec l'entité *mot*. Tout le monde se souvient de ces lignes célèbres: «La réflexion et les faits s'accordent pour détruire cette fausse unité linguistique dénommée patois, cette conception d'une commune ou même d'un groupe qui serait resté le dépositaire fidèle d'un patrimoine latin (...). Force nous est donc de repousser le patois comme base d'opération scientifique. Aucune recherche de dialectologie ne partira de cette unité artificielle impure et suspecte: et à l'étude du patois nous opposerons l'étude du mot»².

Mais ces propos ne doivent pas donner lieu à méprise. Ce qui se trouve rejeté, ce n'est nullement l'idée du bien-fondé de la monographie dialectale mais seulement l'illusion de la pureté du patois, pureté conçue comme une évolution linéaire, autonome, continue et inaltérée de chacun de ses éléments.

Avec le structuralisme des mutations d'importance s'introduisent dans la vision du patois et de son évolution; ne plus envisager chaque élément comme isolé dans son évolution mais comme faisant partie, à chaque stade, d'une structure dans laquelle il se trouve solidaire d'autres éléments, conduit à envisager des chaînes de mutations répondant à des exigences internes du système ou procédant de l'interaction des sous-systèmes entre eux. Que se développe, en outre, l'idée que l'évolution linguistique ne procède pas fondamentalement d'une diversification à l'infini, comme le laissaient augurer les structures arborescentes de la fin du siècle dernier, mais relève d'une dialectique convergence/divergence entre les systèmes en contact et les patois redeviennent des entités au plus haut point intéressantes, autant d'essais d'un système pour trouver une position d'équilibre après une mutation qui l'a affecté dans telle ou telle de ses composantes. Il ne reste alors qu'à abandonner le caractère monolithique du système et à envisager la détention concomitante par les locuteurs de plusieurs systèmes, pour se rapprocher sensiblement des perspectives contemporaines de l'analyse dialectologique. En retour, la description monographique retrouve un second souffle, avec, en perspective, le polymorphisme, nous n'insisterons pas sur ce point, nous bornant à renvoyer à l'exposé de J. Allières³. En revanche, nous nous arrêterons un peu sur l'analyse de l'espace comme outil de la reconstruction diachronique.

1. Reconstruction et analyse de l'espace

Les apports de la géolinguistique et de ses instruments cartographiques à la dialectologie et à l'analyse diachronique sont bien répertoriés: délimitation des aires dialectales, mise en évidence des zones interférentielles, évaluation des

2. GILLIERON J., MONGIN J., *Scier dans la Gaule Romaine du Sud et de l'Est*, Paris, Champion, 1905, p. 27.

3. ALLIERES J., *La place de la variation synchronique ponctuelle dans les monographies dialectales et la géolinguistique*.

rappports réciproques entre dialectes et langues nationales, identification des centres de diffusion des modèles de comportement linguistique, éclairage des rapports diachroniques entre les phénomènes par leur disposition spatiale, etc...

Mais l'une des directions d'exploitation les plus claires de la description des faits dans l'espace, à notre sens, est le domaine de la reconstruction. L'idée a été maintes fois avancée que, au plan linguistique, l'espace pouvait être exploité comme projection du temps. En d'autres termes, que la variation et la répartition des faits dans l'espace constituaient des indices de première importance pour l'analyse diachronique. A travers la variation ce sont des stades d'évolution que l'on appréhende; à travers la répartition, ce sont des indications sur la succession de ces stades que l'on peut se procurer. (Quitte, en retour, à réexaminer et réévaluer la structuration de l'espace à la lumière des résultats diachroniques).

Il ne nous a pas semblé dénué d'intérêt, dans le cadre de ces réflexions consacrées à la dialectologie, d'illustrer sur un cas d'espèce la portée de cette vision du couple espace-temps et de mettre en évidence, en particulier, l'apport des phénomènes de variation dans l'espace à un essai de reconstruction structurale. La contribution des données spatiales à l'élucidation de problèmes de l'ordre du lexique (questions d'étymologie, d'analyse de motivation, de diffusion lexicale etc...) a été fréquemment et remarquablement démontrée. Nous souhaiterions insister ici sur la reconstruction des systèmes. L'objet est de saisir comment un système se métamorphose au cours du temps, comment, à travers des changements singuliers, il passe d'un état à un autre et quels types de mécanismes assurent ces mutations. Puis, une fois reconstruite cette succession d'états du système, d'éclairer les notions de rupture ou de continuité dialectale, de degrés de parenté génétique et d'évaluation de l'évolution en termes de divergence et de convergence. L'objet est également de montrer comment, dans la reconstruction, s'opère l'interaction entre des mécanismes de nature différente (en l'occurrence phonétiques d'une part, morphologiques de l'autre).

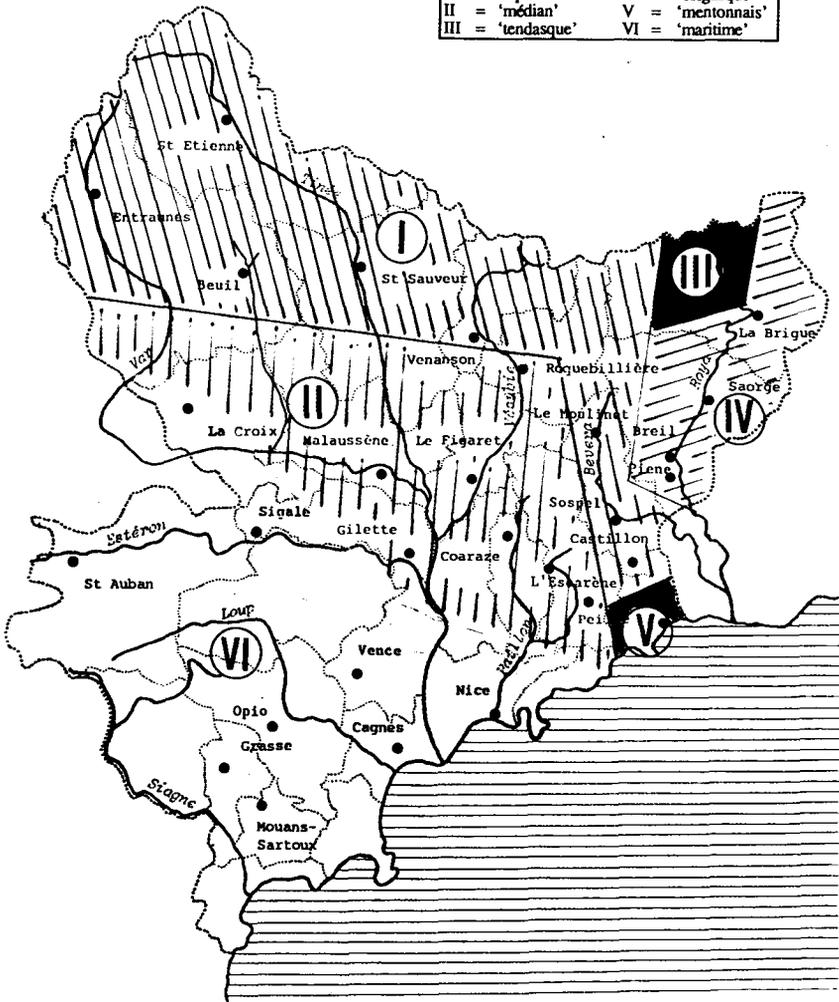
Le problème choisi –délibérément restreint pour être exposable– est celui de la genèse des systèmes désinentiels nominaux dans une zone dialectalement composite qui se trouve aux confins orientaux de l'occitan, à la limite du ligurien et du piémontais, nous voulons parler des Alpes-Maritimes⁴.

Essayons d'abord d'appréhender globalement le problème qui nous occupe. Dans l'aire qui nous intéresse, en typisant les faits mais sans rien trahir, on peut admettre que six systèmes désinentiels nominaux se partagent –très inégalement d'ailleurs– l'espace. La situation est schématisée par la carte et les tableaux qui suivent (les appellations dialectales sont de pure commodité).

4. Pour une vision plus globale des problèmes dialectologiques à l'intérieur de cette aire, cf. DALBÉRA J.Ph., *Les parlers des Alpes-Maritimes. Étude comparative. Essai de reconstruction*, Londres, à paraître.

Carte des aires

I = 'alpin'	IV = 'brigasque'
II = 'médián'	V = 'mentonnais'
III = 'tendasque'	VI = 'maritime'



Les systèmes sont les suivants:

I 'alpin'

	masc.	fém.				
sg.	-∅	-a	lu l'up	la l'uba	s'ek	s'eka
pl.	-s	-as	luz l'ups	laz l'ubas	s'eks	s'ekas

II 'médián'

	masc.	fém.				
sg.	-∅	-a	lu l'up	la l'uba	s'ek	s'eka
pl.	-s	-ej	lej l'ups	lej l'ubej	s'eks	s'ekej

III 'tendasque'

	masc.	fém.				
sg.	-u	-a	u l'ubu	a l'uba	s'eku	s'eka
pl.	-i	-e	i l'ybi	e l'ube	s'iki	s'eke

IV 'brigasque'

	masc.	fém.				
sg.	-∅	-a	ər l'u:v	ra l'uva	s'ek	s'eka
pl.	-i	-e	ri l'yvi	re l'uve	s'iki	s'eke

V 'mentonnais'

	masc.	fém.				
sg.	-∅	-a	(r)u l'ub	(r)a l'uba	s'ek	s'eka
pl.	-e	-e	(r)y l'ube	(r)i l'ube	s'eke	s'eke

VI 'maritime'

	masc.	fém.				
sg.	-∅	-a	lu l'up	la l'uba	s'ek	s'eka
pl.	-∅	-a	li l'up	li l'uba	s'ek	s'eka

Comment se pose le problème de la reconstruction structurale? Quelle est, quelles sont les sources de ces systèmes? Dans quels types de relations sont-ils entre eux? Lesquels, en particulier, sont susceptibles de se déduire les uns des autres? A travers quelles mutations?

On se rend compte assez vite qu'on se trouve en présence d'au moins deux espèces d'évolution. La première, bien représentée par le type I, est clairement 'occitane'; elle se caractérise par rapport à l'état roman par l'exercice d'une apocope sur les anciennes formes d'accusatif. La seconde, bien représentée par le type III, est d'inspiration italienne septentrionale; elle se définit

par le maintien de la voyelle posttonique finale, l'affaiblissement de la désinence sigmatique ancienne, la persistance des anciennes désinences en I long et la mise en œuvre d'une procédure métaphonique.

Deux voies d'évolution concurrentes sont donc présentes sur cette aire: $-\phi$, $-a$, $-s$, $-as$ face à $-u$, $-a$, $-i$, $-e$. Le doute n'est guère permis jusqu'à ce point. Mais cela suffit-il à donner la clef de la reconstruction de l'ensemble? Pourrait-on répondre d'emblée à la question de savoir à quelle "lignée" appartient le type V? Pourrait-on déterminer d'emblée à travers quelles étapes s'est créé le type VI dans lequel la distinction sg./pl. est quasiment abolie hors de l'article?

Les clefs de ces problèmes se trouvent évidemment dans l'analyse de la variation. Variation multidimensionnelle bien sûr et qui se manifeste à plusieurs niveaux. En premier lieu, le chercheur a accès à une variation contextuelle à l'intérieur de chaque parler: un certain nombre de formants morphologiques se réalisent sous des formes phoniques diverses selon le contexte phonique dans lequel ils s'insèrent; par exemple —ce que la schématisation des tableaux donnés plus haut ne peut laisser voir complètement— le formant de pluriel, dans certains parlers du type I, se manifeste comme [s] devant consonne non voisée ou en fin de mot mais comme [z] devant consonne voisée ou devant voyelle: [lus p'els] mais [luz 'omes]; de plus, il est susceptible de s'effacer à l'intérieur d'un groupe accentuel: [lus p'els] mais [lus p'el n'egres]... En second lieu s'observent, toujours à l'intérieur d'un même parler, des variations [s]/[j] d'ordre sociolinguistique, les uns disant [las fr'eməs], les autres [laj fr'eməj]... Enfin, et c'est ce qui est au premier plan ici, intervient la variation spatiale: il n'y a pas rupture mais continuité dans l'espace entre le type I et le type II par exemple; de parler en parler s'illustre l'emprise progressive de l'affaiblissement qui conduit de $-z$ à $-j$ et les phénomènes d'assimilation qui en résultent. Un exemple schématique, sous forme d'échelle, permettra d'apprécier la contribution décisive de la variation spatiale à la compréhension de l'évolution:

Pt 1	_____	[laz b'eləs fr'eməs - laz 'awtres - laz l'ajdəs]
Pt 2	_____	[laz b'eləs fr'eməs - laz 'awtres - la l'ajdəs]
Pt 3	_____	[lej b'eləs fr'eməs - laz 'awtres - lej l'ajdəs]
Pt 4	_____	[lej b'elə fr'eməs - laz 'awtres - lej l'ajdəs]
Pt 5	_____	[lej b'elej fr'emej - lejz 'awtres - lej l'ajdej]
Pt 6	_____	[sej b'elej fr'emej - sej 'awtres - sej l'ajdej]

L'évolution se lit presque à livre ouvert. La désinence de pluriel se manifeste 'au départ' comme une constrictive non voisée [s] devant une consonne non voisée ou en fin de groupe accentuel et comme son corrélat voisé [z] devant consonne voisée ou devant voyelle. Mais dans certains contextes

phoniques, elle tend à s'affaiblir voire à s'effacer: c'est le cas devant certaines consonnes ([I], [r] [s]...), c'est le cas également dans le cadre de certains agencements prosodiques, en particulier à certaines frontières de mots dans des groupes rythmiques à forte cohésion. Cet affaiblissement conduit en général à une réalisation [j] qui entraîne quasi systématiquement une assimilation de la voyelle précédente. Sur le plan de l'évolution phonétique les choses sont claires. Mais cette échelle nous renseigne également sur les mécanismes d'interférence entre évolution phonétique et (ré)aménagements morphologiques: toutes les mutations entre deux échelons successifs ne sont pas d'ordre phonique: la création de la variante [lejz] au degré 5, par exemple, procède, à l'évidence, d'une réinterprétation 'régularisante' des formants de nombre et non d'une évolution phonétique.

L'image aréologique apparaît donc bien comme une projection du développement diachronique; les différents chaînons –pour reprendre l'image fameuse– de l'évolution sont livrés –vivants– par une chaîne dans l'espace.

La dynamique globale est claire; la désinence sigmatique, on vient de le voir dans la filiation type I-type II, connaît un affaiblissement d'abord limité à certaines positions puis tendant à s'étendre aux autres positions. Cet affaiblissement aboutissant dans un premier temps à -j, des phénomènes d'assimilation (palatalisation de la voyelle) se produisent, susceptibles d'entraîner une neutralisation de la distinction des genres dans l'article: *-uj / -aj* peut évoluer et se sauvegarder en *-yj / -ej*, mais le plus souvent la palatalisation conduit à une confusion en *-ej* des deux désinences d'origine. Lorsque le système morphologique intègre ces données évolutives (qui –elles– sont au départ d'ordre phonétique) des généralisations peuvent s'ensuivre jusqu'à l'effacement complet de la désinence sigmatique d'origine dans tous les cas; on parvient alors à ce type de système (VI) où la distinction sg./pl. n'est plus assurée que par l'article. La continuité I, II, VI est hors de doute: elle est illustrée dans ses moindres détails et dans tous ses degrés par la variation dans l'espace et par l'étagement aréal.

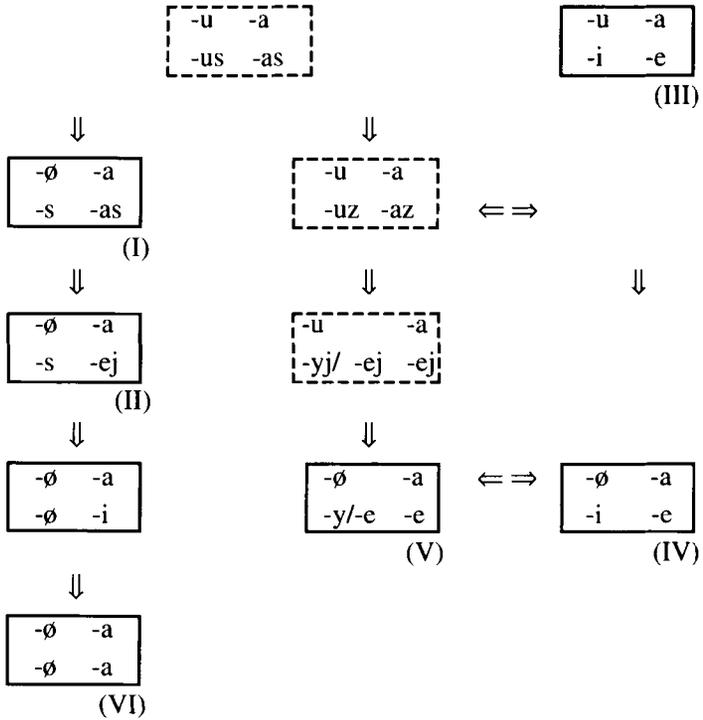
En ce qui concerne le type IV, la question se pose de savoir s'il se déduit structurellement du type III. Au plan structural, de nombreux arguments plaident en faveur de cette hypothèse: les parlars des types II et IV partagent un mécanisme métaphonique actif et des désinences de pluriel homogènes. Néanmoins, la question de l'apocope sépare IV de III et introduit un doute. Une fois encore, c'est la leçon de l'espace qui permet de le balayer: l'étude de l'aire concernée révèle en effet que, toutes choses égales par ailleurs, certains parlars illustrent l'étape intermédiaire entre la présence et l'absence de certaines voyelles posttoniques sous la forme d'un appui vocalique de timbre indistinct [ə]; de sorte que la reconstruction qui consiste à dériver le type IV du type III est largement étayée par la gradation révélée par l'espace et la cohérence aréale.

Le problème posé par le type V, enfin, est plus ardu et n'aurait sans doute pas trouvé de solution sans le témoignage de la variation aréale. Ce système est en effet composite: il participe de la première branche (I, II que nous pouvons appeler *gavotte*) en tant que dépourvu de métaphonie et susceptible de confondre masc. pl. et fém. pl.; mais il participe de la seconde branche (III, IV que nous pouvons appeler *royasque*) en tant que présentant des désinences de pluriel vocaliques et en ignorant la neutralisation de l'opposition non-voisé/voisé en fin de mot. Qu'il s'agisse d'un système interférentiel entre occitan et ligurien, cela ne fait guère de doute. Mais comment ce système peut-il être reconstruit ? Dans le cadre de la branche *-u, -a, -i, -e* (avec mécanisme métaphonique)? ou dans le cadre de la branche *-u, -a, -us, -as*?

Structuralement les deux options sont envisageables; les variations sociolinguistiques, en l'occurrence, ne sont guère éclairantes; les variations contextuelles sont intéressantes –il existe une classe de nominaux proclitiques pour laquelle le système désinentiel est *-u, -a, -y, -e* (cf. l'article défini)– mais sollicitent une explication plus qu'elles ne la livrent. Ce sont les systèmes voisins –dans l'espace– qui vont livrer les informations décisives: en premier lieu ils attestent que l'existence d'une désinence [-y] ne se conçoit qu'à partir de *-os* moyennant les ajustements maintes fois attestés dont nous avons déjà parlé; en second lieu ils attestent que la convergence en [-e] des désinences *-os* et *-as* d'origine n'est pas qu'une simple hypothèse (l'article défini (IL)LOS, (IL)LAS est devenu [e] devant consonne mais [ez] devant voyelle dans des parlars se trouvant au voisinage du représentant du type V).

A partir de quoi, la reconstruction cesse de faire difficulté et s'éclaire; la base du système V est bien un système roman de type *-u, -a, -us, -as*; l'évolution phonétique du *-s* final comme une série d'affaiblissements successifs, voisement puis spirantisation puis semi-vocalisation puis amuïssement après palatalisation de la voyelle précédente, est typiquement celle des parlars occitans des Alpes Maritimes; la réorganisation morphologique avec la convergence m.pl. / f.pl. est, elle aussi, une des issues le plus communément attestées dans cette région. L'originalité mentonnaise –le trait qui permet d'établir qu'il s'agit là d'un système interférentiel– consiste en un exercice restreint et retardé de l'apocope: c'est parce que la voyelle posttonique finale autre que *-a* s'est conservée plus longtemps que dans les autres parlars occitans que l'évolution du *-s* est une évolution proprement post-vocalique et que la neutralisation de l'opposition voisé/non voisé ne s'est pas opérée en fin de mot comme dans les autres systèmes linguistiques de cette aire. C'est sur ce point donc que se révèle l'affinité entre ce parler fondamentalement gavot et le ligurien.

La trame évolutive d'ensemble des systèmes de cette aire dialectale ressort alors avec netteté de cette analyse, comme l'illustre le schéma suivant:



La leçon de l'espace apparaît ici incontournable. Et des notions –parfois controversées– comme frontières dialectales, degré d'archaïsme, affinité (évolution convergente), changements structuraux etc... sont susceptibles, nous semble-t-il, d'y prendre tout leur sens, surtout si, après la reconstruction structurale, on effectue la démarche en retour, c'est-à-dire, si l'on examine la projection aréale de cette reconstruction: continuité dans l'espace mais étagements nets, zones de conservatisme, zones de contact, la carte parle d'elle-même, ce ne sont pas là des notions vaines. Une frontière dialectale sépare clairement l'aire royasque (III + IV) de tout le reste; une échelle d'archaïsme organise les parlars à l'intérieur de chacune des aires; le type V manifeste un certain degré de convergence avec l'aire orientale voisine.

Certes, pour qui tente une reconstruction linguistique, tous les indices sont bons et l'exclusive n'est pas de mise. Nous-même n'avons pas manqué d'exploiter tous les types de variation rencontrés, même si dans le cadre de cet exposé tous n'apparaissent pas. Mais il nous importe ici de souligner combien s'est avérée importante la spatialisation de la variation dialectale; microdialectologie, cohésion aréale et intégration spatiale des dimensions de la variation autant de maîtres-mots pour traiter un problème dialectologique relatif à une situation du type de celle que nous avons abordée.

2. L'interaction entre phonologie et morphologie

Il ressort clairement de ce qui vient d'être dit, même si la petite taille de l'exemple choisi ne permet pas d'explorer très avant ce point, que l'un des moteurs du changement linguistique peut être l'interaction entre deux ou plusieurs des sous-systèmes constitutifs de la langue; pour ce qui nous occupe ici plus précisément, entre mécanismes et interprétations d'ordre phonologique et mécanismes et interprétations d'ordre morphologique. On a vu qu'un élément comme *-s* qui constitue pour les locuteurs d'un parler situé à l'échelon 1, sans ambiguïté aucune, une désinence de pluriel, devient pour les locuteurs d'un parler situé à l'échelon 5 une excroissance de la désinence de pluriel réservée à des fins de liaison et, si l'on continue à descendre le long de l'échelle vers des parlers où le pluriel cesse d'être marqué, peut devenir purement euphonique et se déconnecter totalement de la notion de pluriel.

Ces changements fonctionnels –ne perdons pas de vue que cet *-s* est à l'origine une désinence casuelle– ne peuvent manquer d'induire dans un système des changements spécifiques, sans aucune mesure avec ceux liés à l'évolution phonétique, et dont le ressort est une régulation, une simplification au moins apparente du fouillis qui se crée au fur et à mesure de l'évolution; et cette interaction phono-morphologique ne saurait être conçue que comme permanente.

Une telle vision des choses ne peut manquer d'avoir des incidences sur la manière de décrire les systèmes linguistiques. Pour dire les choses à l'emporte-pièce, la dialectologie nous enseigne qu'on ne décrit pas un ensemble de parlers génétiquement apparentés comme on décrit un parler isolé. Pour être plus précis, l'analyse dialectale en général et le travail de reconstruction en particulier montrent que les outils conceptuels –les modèles– qui suffisent parfois pour décrire un idiome particulier risquent de s'avérer insuffisants ou inadéquats quand il s'agit de traiter un ensemble d'idiomes constituant une aire dialectale.

C'est une facette de ce problème que nous souhaiterions aborder ici, à partir des éléments qui ont déjà été avancés; la réflexion se limitera au rapport entre règles phonologiques et règles morphologiques dans une grammaire, à la lumière d'un ensemble dialectal. Le point qui nous intéresse ici n'est pas la discussion de tel ou tel modèle grammatical ou de telle ou telle version du modèle –ce qui nous conduirait vite dans des considérations trop techniques– mais d'appréhender l'éclairage spécifique qu'autorise l'élaboration non pas d'une grammaire d'un parler particulier mais des grammaires de multiples parlers apparentés constituant un ensemble dialectal.

Dans toute étude de morphologie –classique, structurale, générative...– figure, de manière explicite ou non, l'idée (le postulat) que toute unité significative minimale dégagée par l'analyse peut se manifester selon des variantes

(allomorphes), que celles-ci sont susceptibles d'être ramenées par l'analyste à un invariant (observable ou abstrait) appelé selon les cas forme de base, forme sous-jacente, forme canonique... et que la grammaire a pour tâche, entre autres, de prédire les conditions de passage de cet invariant posé aux formes réelles.

Ce sont ces conditions de passage qui retiendront ici notre attention; chez les linguistes qui se sont préoccupés de formaliser ces conditions, le composant de la grammaire à l'intérieur duquel étaient traités ces phénomènes s'est appelé successivement morpho-phonologique, morphonologique puis phonologique, ce glissement d'étiquette étant conceptuellement assumé par le postulat de la non existence d'un niveau phonologique autonome. Les choses ont beaucoup évolué depuis lors mais il nous a semblé non dépourvu d'intérêt de revenir à ce débat à la lumière de l'analyse dialectologique.

La stratégie selon laquelle on assigne à un formant morphologique une forme de base –par définition unique– et que l'on dérive à partir de celle-ci les différentes variantes observables en surface par l'application de mécanismes généraux d'ajustement est assurément efficace –et donc satisfaisante– dans un certain nombre de cas. Elle permet, à notre sens, de saisir très simplement toutes les variations morphologiques connues sous le nom d'alternances; elle permet d'éclairer les phénomènes d'élision et de liaison, les variations vocaliques liées à la mobilité accentuelle, les ajustements de tous ordres qui interviennent aux jonctures entre formants dans la chaîne, etc...

Cette stratégie, en revanche, nous semble dans d'autres cas décevante. Une illustration –en modèle réduit– devrait permettre de comprendre en quoi. Soit par exemple le morphème verbal de seconde personne du singulier dans les systèmes occitans des Alpes-Maritimes. Le type de situation rencontrée peut se schématiser comme suit (la troisième personne du singulier, non marquée, sert de contrepoint):

Type A (maritime)

	I	II	III
Pst. Pers 2	p'ikes	p'èrdes	d'eves
Pst. Pers 3	p'ika	p'èrde	d'ew
Impft Pers 2	pik'aves	pèrd'ijes	dev'ijes
	“frapper”	“perdre”	“devoir”

Type B (gavot)

	I	II	III
Pst. Pers 2	p'ikas	p'èrdes	d'eves
Pst. Pers 3	p'ika	p'èrde	d'ew
Impft Pers 2	pik'avas	pèrd'ijas	dev'ijas
	“frapper”	“perdre”	“devoir”

A l'intérieur du type A, la forme de base de Pers 2 ne saurait guère être que /-es/; cette hypothèse n'entraîne aucune difficulté, la règle d'ajustement (effacement de voyelle devant voyelle) étant, de toute manière exigée indépendamment par le système.

Le type B ne semble pas, a priori, plus délicat à analyser que A; pourtant une difficulté surgit. La désinence de Pers 2 y est, selon toute vraisemblance, [-s] pour les classes I et II. Mais si l'on suppose /-s/ comme forme de base, comment rendre compte de Pst Pers 2 dans III? Imaginer une règle qui introduise un [e] d'épenthèse devant ce /-s/ final, c'est faire intervenir un mécanisme qui n'a aucun fondement d'ordre phonologique: des unités comme [b'aws] "rocher" ou [b'ows] "bœufs" attestent qu'une séquence phonique *[d'ews] aurait été possible qu'il y ait ou non frontière de formant avant ce /-s/. Réduire le champ d'application de la règle jusqu'à spécifier qu'un [e] s'insère devant la désinence /-s/ quand le thème verbal appartient à la classe III constitue-t-il une solution? Est-ce réellement autre chose que d'envisager deux bases /-s/ et /-es/ en distribution complémentaire?

Comment une aussi banale difficulté peut-elle enrayer de manière aussi gênante le modèle de description? Il semble qu'une dimension fasse défaut dans ce genre de stratégies d'analyse. Tant que les variations consistent en des ajustements d'ordre phonique, le modèle est efficace: on s'explique très bien par exemple la triple variation [vw'ɔl-], [v'ɔw], [vul-] dans les parlers maritimes par exemple (cf. [vw'ɔluŋ] "ils veulent", [v'ɔw] "il veut", [vul'es] "vous voulez") à partir du moment où l'on sait que les diphtongues ne peuvent figurer en position prétonique, que *l* ne peut figurer en position finale et que la séquence *[wɔw] est interdite; on s'explique très bien également une variation comme [v'eŋ], [ven-], [vend-] (cf. par ex. [v'eŋ] "il vient", [ven'es] "vous venez", [vend'res] "vous viendrez") à partir du moment où l'on sait que [n] est interdit en fin de mot, et que le contact *nasale* + *r* étant exclu une consonne d'épenthèse est nécessaire, etc...

Mais lorsque le contexte phonique cesse d'être seul pertinent et que les variations sont dictées par un mécanisme de régulation morphologique, c'est-à-dire sont l'effet de la pression d'ordre analogique qu'exercent les unes sur les autres les formes à l'intérieur d'un paradigme ou de celle qu'exercent les uns sur les autres les paradigmes à l'intérieur d'un système, le modèle s'essouffle. Toute 'régularisation' morphologique c'est-à-dire, au fond, toute simplification 'horizontale' (réduction du nombre des classes, réduction du nombre des marques...) engendre en retour si elle n'est pas totale –et les faits enseignent qu'elle l'est rarement– des complications paradigmatiques; toute mutation opérée sur l'un des segments constitutifs d'une forme verbale (thème, suffixe ou désinence) à des 'fins' de régularisation a de bonnes chances de dérégler le segment voisin; 'retoucher' une désinence de seconde personne de manière à aboutir à une uniformité entre les classes, c'est en

même temps altérer et obscurcir le thème ou le suffixe de temps-mode. Les exemples pourraient être multipliés à l'envie.

Lorsqu'on travaille sur un système particulier –un parler donné–, on est tenté, en élaborant les règles de ce niveau de la grammaire, de parvenir à un équilibre –fragile et subtil– entre les forces en présence; de poser formes de base et règles de manière telle que la théorie proposée rende compte du maximum de faits sans alourdir démesurément la grammaire. Mais lorsque le propos consiste à décrire non un parler singulier mais un ensemble dialectal, la perspective change: les règles qui rendent compte ici du système apparaissent alors là comme manifestement *ad hoc*. Le nécessairement laborieux dosage réalisable au niveau d'un parler devient dérisoire à l'échelle dialectale. Il perd sa signification dans la mesure où l'appréhension de globalités fait apparaître de manière évidente que l'on est en présence de deux types distincts de mécanismes régulateurs qui interfèrent ponctuellement certes mais qui ne sont pas de même nature.

D'où peut-être l'opportunité qu'il y aurait à distinguer dans une grammaire les règles d'ajustement d'ordre phonique –que l'on pourrait appeler proprement les règles phonologiques– des règles exprimant les pressions qu'exercent les uns sur les autres les corrélats morphologiques, que l'on pourrait appeler proprement les règles morphologiques.

On pourrait imaginer une hiérarchie entre ces mécanismes: les règles morphologiques interviendraient d'abord pour fixer la trame du système morphologique: à partir du système abstrait posé, des ajustements interviendraient relativement à la classification des formants (par ex. réduction partielle d'une classe à une autre), à la structuration morphologique (par ex. rapprochement des temps de tel mode dans le cadre de telle classe verbale), à la répartition des allomorphes (par ex. extension de telle désinence à tel ou tel sous-groupe) etc...

Les règles phonologiques n'interviendraient qu'ensuite pour gérer la compatibilité entre les données issues de l'opération précédente et les exigences du système phonologique considéré.

Ainsi se résoudrait peut-être pour l'analyste ce dilemme qui consiste à choisir entre une stratégie où l'on envisage une forme de base effectivement unique mais au prix de règles *ad hoc* et une stratégie où l'on évite les règles *ad hoc* mais en suggérant deux (ou plusieurs) formes de base, ce qui est contradictoire. Car il y aurait dans cette perspective deux niveaux de formes de base. Au premier niveau la forme de base serait effectivement unique; mais au second niveau, après application des règles proprement morphologiques, il pourrait se faire que certains formants aient deux (ou plusieurs) formes sous-jacentes en distribution complémentaire, et c'est seulement sur ces formes-là que s'exerceraient les règles phonologiques.

La distance qu'impose la prise en compte d'un ensemble dialectal vis à vis de la 'cuisine' qui s'opère dans le creuset d'un parler particulier suggère donc d'envisager séparément deux ensembles de règles. Cette reconnaissance formelle de l'autonomie des niveaux phonologique et morphologique et la dissociation des deux mécanismes d'organisation permettent alors de mettre clairement en évidence leurs interrelations et surtout de mesurer l'impact de celles-ci sur l'évolution.

Car, inévitablement, à travers cette vision dialectologique réapparaît la dimension diachronique. Les ajustements morphologiques traduisent bien souvent une dynamique évolutive commune de sorte que, diachroniquement, ils définissent (pris en faisceaux) les sous-ensembles dialectaux et organisent les frontières dialectales, plus, sans doute, que les mutations d'un autre ordre. Tout se passe comme si, au niveau d'un système, certains 'arrangements' ne s'imposaient pas mais représentaient seulement une possibilité parmi d'autres; le fait de partager ces arrangements révèle alors une unité et fait contraste avec le reste. La dimension système de systèmes est en effet présente: le dialectologie est constamment aux prises avec une sorte de dialectique du macro et du micro. Bien sûr chaque système particulier a tendance à se fermer sur lui-même, c'est à dire à fonctionner comme une entité; mais en même temps, il ne peut pas ne pas participer du macrosystème dans lequel il s'inscrit. Peut-être est-ce là l'un des éléments de la surdétermination que l'on constate souvent en matière de changement: au niveau d'un système particulier certains éléments laissent présager une évolution dans une certaine direction; mais au niveau du macrosystème, ce sont d'autres éléments qui agissent dans le même sens; de sorte que les ressorts de la causalité du changement n'apparaissent jamais clairement à l'analyste. On ne peut oublier que visée synchronique, visée diachronique, visée aréale etc... sont autant d'outils que le chercheur se donne pour limiter son champ et le mettre à sa mesure mais qu'au bout du compte il y a la globalité de l'objet.

Il reste à espérer, en conclusion, que parmi les facettes multiples qui composent l'image de la dialectologie d'aujourd'hui et qui ont été ou seront évoquées dans le cadre de ce colloque demeure en bonne place celle d'une discipline capable –ce dont les dialectologues n'ont au fond d'eux-mêmes jamais douté– d'apporter une contribution substantielle à la linguistique diachronique et à la linguistique générale.